



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

N°22-784 / MEA / DGEN

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

PAPEETE, le 2 septembre 2022

AVIS DE CONSULTATION DE MARCHÉ EN PROCÉDURE ADAPTEE

La direction générale de l'économie numérique – DGEN, lance un avis de consultation de marché en procédure adaptée relatif à **la détermination des conditions de déploiement et de financement des réseaux de télécommunications dans les îles peu denses de la Polynésie française pour assurer la fourniture des services de téléphonie mobile et d'accès à internet.**

L'objectif de cette prestation de service est d'identifier un modèle économique de déploiement et de financement des réseaux de télécommunications permettant d'assurer la couverture géographique des îles peu denses de la Polynésie française afin de permettre la fourniture à l'ensemble des usagers polynésiens des services de téléphonie mobile (voix, sms et data) et d'accès à internet.

Les travaux attendus pour cette étude sont :

- Définir les critères (économiques, techniques et sociaux) et la méthode de segmentation s'appuyant entre autres sur un benchmark du marché métropolitain et, dans la mesure du possible, de marchés équivalents à la Polynésie française ;
- Proposer une cartographie des zones denses et des zones peu denses ;
- En fonction de cette cartographie, collecter les données les plus récentes relatives aux zones peu denses (méthodologie et réalisation) ;
- Sur la base des données collectées, modéliser la rentabilité de chacune des zones concernées par activité mobile et internet fixe, en distinguant les îles desservies par câble sous-marin ou par satellite ;
- En ce qui concerne le marché de la téléphonie mobile, modéliser la rentabilité de plusieurs scénarios et notamment :
 - Le déploiement complet de chaque opérateur
 - L'itinérance nationale régulée.
- Analyser et évaluer les scénarios de déploiement et de financement possibles avec la DGEN et l'ensemble des opérateurs concernés ;
- Proposer un plan de partage, de déploiement et de financement de la couverture des zones peu denses par l'ensemble des opérateurs concernés.

Le document de consultation est disponible dans les locaux de la DGEN, situés immeuble Toriki, rue Dumont D'Urville, au 1^{er} étage, commune de Papeete, ou être téléchargé sur www.dgen.pf

Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre l'attache de :

- Tevaite PUGIN, tevaite.pugin@polynesie-francaise.pf
- Gaston WONG, gaston.wong@polynesie-francaise.pf
- Manava LABORDE, manava.laborde@polynesie-francaise.pf

La date limite de réception des candidatures est fixée au lundi 3 octobre 2022 à 12 heures, heure de Tahiti, à la Direction générale de l'économie numérique (DGEN) ou par voie électronique.

Les offres seront analysées selon les conditions fixées dans le document de consultation et selon les critères suivants :

1. Compréhension des enjeux, démarche et méthodologie proposée
2. Expertise de l'entreprise et de l'équipe proposée
3. Montant de la prestation : Prix acceptables
4. Capacités logistiques (adaptabilité, délais de réalisation et livraison, déplacement en Polynésie française...)

Les candidats seront informés du résultat de la consultation par voie de courrier.

